CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16315** **VALABLE JUSQU'AU** **14/03/2027**

ÉDITÉ LE 09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1984

Raison sociale : MORO ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/12/2016

Capital : 76 225

4 AVENUE DES CURES
95580 ANDILLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 329 314 371 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 210116700150

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 149724608

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 149724608

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 01 34 16 32 77 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
MINY (903 493 518) / MORO MICHAËL DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / MORO ANTHONY PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.menuiserie-charpente-moro.fr

E-mail : contact@moroetfils.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 398 219 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	2	21/11/2023
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	9	21/11/2023
2392	Restauration de charpente du patrimoine		05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/03/2026 10:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E16315** **VALABLE JUSQU'AU** **14/03/2027**

ÉDITÉ LE **09/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1984
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/12/2016
Capital : 76 225

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : **329 314 371** **00017**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 210116700150

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 149724608

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 149724608

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **MORO ET FILS**

4 AVENUE DES CURES
95580 ANDILLY

Téléphone : 01 34 16 32 77 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.menuiserie-charpente-moro.fr
E-mail : contact@moroetfils.fr

Responsabilité légale :
MINY (903 493 518) / MORO MICHAËL DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / MORO ANTHONY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/03/2026 10:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.